Evolution de la situation et de la protection sociale en Belgique 2018

Résumé et Messages clés

Septembre 2018



Annex 7 : Resume et Messages cles de l'analyse des indicateurs sociaux europeens

Les messages clés du rapport de monitoring de cette année correspondent dans une large mesure à ceux des rapports des années précédentes. Toutefois, certaines tendances concernant la situation sociale et la protection sociale méritent une attention particulière car elles sont devenues plus apparentes dans les chiffres les plus récents. Les résultats de l'exercice de monitoring sont résumés dans les 8 points ci-dessous qui sont aussi les messages clés du présent rapport.

1) L'amélioration de la situation économique s'est jusqu'à présent traduite par une amélioration partielle et limitée des indicateurs sociaux, tant en Belgique que dans l'UE

Comme dans l'UE en général, la Belgique connaît une croissance économique modérée depuis 2014. Cette situation a permis d'améliorer les indicateurs liés au marché du travail (comme la création de nouveaux emplois, une réduction du chômage et du nombre de personnes « à très faible intensité de travail »). Le taux d'emploi est passé de 67,3 % en 2014 à 68,5 % en 2017 et la part des ménages sans emploi est passée de 14,9 % à 13,5 %. Cependant, les revenus des ménages ne se sont que légèrement améliorés ou sont restés stables. Sur le plan macroéconomique, le revenu disponible brut réel des ménages a augmenté de 2 % entre 2014 et 2017, tandis que le revenu médian (équivalent) disponible des ménages est demeuré stable au cours de cette période. Le risque de pauvreté montre une tendance à la hausse, en raison de l'évolution de la population en âge de travailler (voir plus loin)

2) L'indicateur sur la pauvreté et l'exclusion sociale ne converge pas vers l'objectif Europe 2020 sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale

L'indicateur combiné sur la pauvreté et/ou l'exclusion sociale (AROPE), qui constitue la base de l'objectif Europe 2020, est resté pratiquement inchangé entre 2012 et 2016, après de légères augmentations entre 2008 et 2012. Il a très légèrement diminué dans les chiffres les plus récents 2016-2017.

Alors que la stratégie Europe 2020 touche à sa fin, il devient clair que l'objectif ne sera pas atteint et qu'il n'y aura pas non plus de tendance significative vers l'objectif.

En Belgique, le nombre de personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale a augmenté de 102 000 personnes entre 2008 et 2017 (alors que l'objectif était une réduction de 380 000 personnes).

Au niveau de l'UE, le nombre de personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale a augmenté de +- 800 000 personnes entre 2008 et 2016

3) Au sein de la population en âge de travailler, l'augmentation du risque de pauvreté des personnes peu qualifiées entraîne un clivage croissant entre les niveaux d'éducation élevés et bas

Alors que les principaux indicateurs sociaux sont restés relativement stables au cours de la dernière décennie, les tendances divergentes parmi la population en âge de travailler, signalées dans les rapports précédents, s'approfondissent davantage sur les indicateurs clés, mais pas tous, dans les chiffres les plus récents. Cette situation est due à une nouvelle augmentation significative du risque de pauvreté pour les personnes peu qualifiées. Le risque

de pauvreté de ce dernier groupe n'a cessé d'augmenter, passant de 18,7 % en 2005 à 31,2 % en 2017⁶⁹. Eurostat constate que la Belgique figure parmi les États membres de l'UE où l'écart de revenu est le plus important entre les personnes ayant un niveau d'enseignement faible et élevé (Eurostat, 2018).

Il y a un chevauchement entre la catégorie des personnes peu qualifiées et d'autres catégories présentant un risque de pauvreté élevé et croissant, comme les chômeurs, les locataires, les personnes issues de l'immigration. Pour ces derniers, le risque de pauvreté en Belgique fait partie des plus élevés de l'UE.

4) La pauvreté au travail est faible, mais l'insertion du marché du travail demeure un défi important

La pauvreté au travail reste parmi les niveaux les plus bas de l'UE (5% en 2017)⁷⁰. En termes de risque de pauvreté, l'augmentation de l'intensité du travail d'un ménage au-dessus d'un niveau « très faible » a un effet appréciable et cet effet augmente encore avec l'augmentation de l'intensité du travail. Par ailleurs, l'obstacle à l'entrée sur le marché du travail semble rester élevé en Belgique. La part des personnes vivant dans un ménage quasiment sans emploi a quelque peu diminué à partir de 2014, passant de 14,9 % à 13,5 %, avec une baisse plus marquée pour les personnes peu qualifiées. Toutefois, le nombre de personnes en très faible intensité de travail reste l'un des niveaux les plus élevés de l'UE. Dans le même ordre d'idées, le taux d'emploi des personnes ayant un faible niveau d'enseignement occupe en 2017 l'avant-dernière place des pays de l'UE et se situe bien en dessous de la moyenne de l'UE (51% contre 67%). Le taux d'emploi de ce groupe a encore légèrement diminué au cours des dernières années, mais est resté stable dans les données disponibles les plus récentes (2016-2017).

5) L'adéquation des prestations sociales pour la population en âge de travailler est soumise à une pression croissante

Les dépenses de protection sociale en Belgique (30,3% du PIB) se situaient, sur la base des données comparables les plus récentes (2015), entre les niveaux des pays voisins : elles étaient inférieures au niveau de la France (33,9%), au même niveau que les Pays-Bas (30,2%) et supérieures au niveau de l'Allemagne (29,1%), le niveau de l'UE28 en 2014 étant de 28,5%.

Le nombre de bénéficiaires de pensions augmente en raison du vieillissement de la population. Parmi les transferts pour la population active, on observe des évolutions contrastées. D'une part, à partir de 2014, il y a une baisse marquée du nombre de bénéficiaires d'une allocation de chômage, tandis que d'autre part, les bénéficiaires d'allocations d'invalidité et de l'assistance sociale continuent d'augmenter de façon marquée. Différentes causes sont à la base de ces tendances à la hausse : des facteurs (socio)démographiques comme le vieillissement de la population active et la participation des femmes au marché du travail en ce qui concerne la hausse du nombre de bénéficiaires d'allocation d'invalidité, les mesures politiques, comme l'interaction avec les mesures des allocations de chômage en ce qui concerne la hausse de l'assistance sociale. Il est cependant très probable qu'il existe aussi des causes plus générales, liées à des difficultés apparentes d'accès au marché du travail.

70 Il doit cependant être signalé qu'en terme absolu, cela représente une part significative de la population en situation de pauvreté.

⁶⁹ En raison de certains changements dans les questions relatives au niveau d'éducation, la comparaison entre les taux des différentes années doit être vue comme indicative, plutôt que comme une estimation précise.

Différents indicateurs indiquent une diminution de l'adéquation des transferts sociaux pour la population en âge de travailler. Cette situation est apparue plus clairement dans les derniers chiffres EU-SILC 2017. La mesure dans laquelle les transferts sociaux réduisent la pauvreté avant transferts⁷¹ a augmenté pour les personnes âgées, mais a continuellement diminué pour la population en âge de travailler depuis 2005, passant de 56 % à 43 %. Le taux de risque de pauvreté des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail⁷² a augmenté, avec des fluctuations, passant de 51 % en 2005 à 58 % en 2015, mais il a ensuite augmenté considérablement pour atteindre 70 % en 2017, ce qui est très élevé. Alors que le risque global de pauvreté pour l'ensemble de la population est inférieur à la moyenne de l'UE, le risque de pauvreté des ménages à très faible intensité de travail est supérieur à la moyenne de l'UE, en particulier pour les ménages avec enfants.

Des groupes spécifiques qui sont susceptibles de dépendre dans une large mesure des transferts sociaux, comme les personnes handicapées, les chômeurs, montrent également, dans un contexte européen, des niveaux relativement élevés et croissants de pauvreté de revenu.

6) L'adéquation des pensions a augmenté, mais il subsiste des défis (futurs)

L'un des changements les plus importants au cours de la dernière décennie et demie a été la réduction substantielle du taux de pauvreté des personnes âgées. Cette diminution s'est arrêtée au cours des dernières années, où le risque de pauvreté est resté stable pour l'ensemble de la population. Après des années de chiffres plutôt stables, les indicateurs sur le revenu relatif des personnes âgées par rapport au revenu de la population en âge de travailler et le taux de remplacement agrégé⁷³ augmentent légèrement dans les chiffres les plus récents.

Les taux de remplacement théoriques prospectifs indiquent que, dans un scénario de référence, les taux de remplacement demeureront approximativement au même niveau qu'aujourd'hui en 2056. L'impact des interruptions de carrière, en raison de soins ou de chômage, sur les taux de remplacement des pensions semble plutôt limité. Il existe toutefois d'importantes différences dans les taux de remplacement pour les travailleurs à faible revenu et à revenu élevé. Sur la base des taux de remplacement théoriques prospectifs (qui comprennent un certain nombre d'hypothèses), cette différence augmentera encore d'ici 2056. En outre, dix ans après la retraite, les taux de remplacement ont chuté considérablement, ce qui indique qu'il est difficile de maintenir des pensions adéquates au fil du temps.

7) En ce qui concerne les soins de santé, la tendance à la hausse du nombre de personnes qui doivent postposer des soins médicaux dans le groupe des revenus les plus faibles est stoppée dans les derniers chiffres. Le niveau du nombre de personnes postposant des soins médicaux dans le groupe des revenus les plus faibles reste toutefois élevé par rapport à d'autres pays de l'UE

⁷¹ La pauvreté avant transferts est le taux de pauvreté lorsque les transferts sociaux sont déduits des revenus des ménages

⁷² Cet indicateur indique l'adéquation des transferts sociaux, car on peut supposer qu'en général, les ménages quasiment sans emploi doivent compter entièrement ou dans une très large mesure sur les transferts sociaux pour leur revenu.

⁷³ Le taux de remplacement exprime les revenus de pension d'une personne retraitée en proportion de son ancien revenu du travail.

Malgré les vastes mesures en place pour prévenir l'inaccessibilité financière du système de soins de santé, le nombre de personnes postposant des soins médicaux et dentaires a augmenté considérablement au cours des dernières années. Bien que les deux indicateurs montrent une diminution dans les dernières chiffres, le niveau reste relativement élevé. Il serait important de mieux comprendre cette constatation.

8) D'importantes différences régionales persistent

Le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est presque deux fois supérieur en Wallonie par rapport à la Flandre et la différence a augmenté dans une certaine mesure ces dernières années (diminution de 15,4% en 2013 à 13,5% en 2017 en Flandre ; augmentation de 24,2% en 2013 à 26,6% en 2017 en Wallonie). Malgré ces différences, des évolutions clés, comme la diminution de l'adéquation de la protection sociale et le clivage entre les niveaux d'éducation, se manifestent également dans les deux régions.



© 2018

SPF Sécurité sociale / DG BeSoc

Centre administratif Botanique Finance Tower Boulevard du Botanique 50 1000 Bruxelles

www.socialsecurity.fgov.be dgBeSoC-contact@minsoc.fed.be